



DESCRIPTION SOMMAIRE

- Barrage moyen de type rideau en tissu polyuréthane, constitué d'éléments gonflables compartimentés, d'une jupe munie d'une sangle de traction sous le flotteur et terminée par une chaîne de lest. Les efforts de traction sont repris par la sangle et la chaîne. Chaque élément est doté d'une sangle de crête, de poignées de manutention et de valves de gonflage. Non résistant au feu.
- Jonction des éléments par plaques boulonnées.

CARACTERISTIQUES / PERFORMANCES	ENERGIE	OBSERVATIONS
Longueur d'un élément : 10 m Hauteur totale gonflé : 1,06 m Diamètre du flotteur : 0,45 m Hauteur de la jupe avec chaîne : 0,61 m Tirant d'air : 0,40 m Tirant d'eau : 0,66 m Poids au mètre : 8,6 Kg Charge de rupture de la chaîne de lest : 15000 daN Charge de rupture de la sangle de traction sous le flotteur : 14000 daN Diamètre fil de chaîne : 16 mm Nombre de valves de gonflage par élément : 2 Pression de gonflage maxi : 70 mbar Plaques de jonction côté Flotteur Dimensions : 684 x 60 mm Entraxe trous : 185 mm Plaques de jonction côté jupe Dimensions : 495 x 60 mm Entraxe trous : 185 mm	Gonflage : Compresseur de chantier ou Soufflante à dos équipés de l'adaptateur de gonflage pour valves Haar	Associé au : Dispositif d'amarrage référence POLL ABER 5703 (voir au verso) Raccordement possible aux barrages : Sans volet de raccordement Cotal (fiche n° 51) Reycau 450 (fiche n° 53) Canaries PM (fiche n° 61) Avec volet de raccordement Sillinger 55/75/32 (fiche n° 20) Sillinger 55/75/36 (fiche n° 21) INF 600 (fiche n° 22) Reycau 600 (fiche n° 23) TMB Offshore 600 (fiche n° 30) Baléar 333 (fiche n° 40) Baléar 333-Bis (fiche n° 41) Baléar 335 (fiche n° 42) INF 450 (fiche n° 52) Baléar 323 (fiche n° 60)

CONDITIONNEMENT	MASSE	DIMENSIONS	MANUTENTION	TRANSPORT
150 m maxi sur touret enrouleur 1 ^{ère} génération type Polmar (fiche n° 190) Ne pas oublier de fournir le moteur, la centrale hydraulique et la manette de distribution pour manoeuvrer l'enrouleur.	1940 Kg	Longueur : 2,40 m Largeur : 1,50 m Hauteur : 1,90 m	Chariot élévateur Grue	Routier Mer

Mise en oeuvre du barrage Reycau 450

Déploiement du barrage sur site :

- L'aire de déploiement doit être débarrassée de tout objet pouvant détériorer le barrage.
- A chaque manutention, soulager le flotteur par les poignées pour éviter une abrasion du tissu ou une crevaison.
- Le remorquage du barrage par des engins (tracto-pelle, tracteur etc), doit se faire uniquement par le système d'amarrage, **ne jamais remorquer par la sangle de crête située en partie supérieure du flotteur**.
- La manutention par une grue, se fait par la manille **lyre 2 T** située sur la partie supérieure de la plaque de jonction de deux éléments, ou par la manille **lyre 3,250 T** de raccordement de chaîne de lest.

Mise à l'eau à partir d'un enrouleur :

- Positionner et **fixer** l'enrouleur perpendiculairement au plan d'eau à environ 30 m (**Photo 1**).
- Connecter le moteur, la centrale hydraulique et la manette de distribution sur l'enrouleur.
- Dérouler et gonfler à **une pression de 20 mbar** (dur au coude, souple au genou) deux à trois éléments, mettre les éléments à l'eau au fur et à mesure et les prendre en remorque avec une embarcation munie d'une aussière de 20 à 30 m. Cette opération demande une bonne synchronisation entre le pilote de l'embarcation et le chef d'équipe barrage (transmission VHF).



Photo 1

Mise à l'eau à partir d'une semi-remorque ou d'un conteneur :

- Positionner la semi-remorque ou le conteneur à proximité du plan d'eau dans la mesure du possible, de manière à pouvoir sortir deux à trois éléments et les gonfler (**Photo 2**). Mettre les éléments à l'eau au fur et à mesure et les prendre en remorque comme ci-dessus.
- Lorsqu'il n'est pas possible de positionner la semi-remorque ou le conteneur près du plan d'eau, sortir la longueur de barrage, la gonfler, l'acheminer près du bord en la disposant en accordéon (**Photo 3**). La mise à l'eau s'effectue comme précédemment.



Photo 2



Photo 3

Assemblage de deux éléments de barrage : (fig 4)

- Prévoir deux clés de **22** et un démanilleur.
- Placer deux plaques de jonction au sol avec les vis $\varnothing 14$ mm. (grande plaque côté flotteur, petite plaque côté jupe).
- Superposer les deux extrémités du barrage sur ces plaques.
- Placer les deux autres plaques par-dessus, boulonner l'ensemble.
- Relier les deux tronçons de chaîne avec la manille lyre **5/8"** (**CMU 3,250 T**).
- Relier les deux sangles de reprise des efforts avec la manille lyre **5/8"** (**CMU 3,250 T**).
- Relier les sangles de crête avec la manille lyre **3/8"** (**CMU 1 T**).

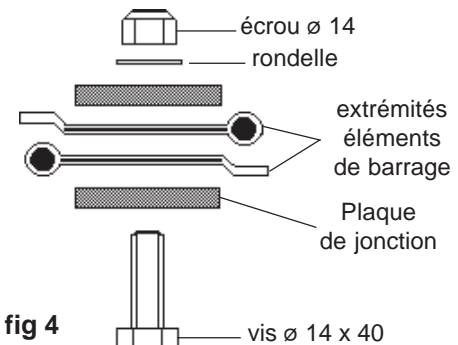


fig 4

Dispositif d'amarrage d'extrémité référence **POLL ABER 5703** : (fig 5)

- Maniller les deux chaînes $\varnothing 13$ mm du système d'amarrage d'une part, **sur la chaîne de lest du barrage**, d'autre part, **sur la sangle de reprise des efforts** située sous le flotteur. La petite sangle de CMU 5 tonnes quant à elle doit être manillée sur la sangle de crête située en partie supérieure du flotteur.
- Placer un orin (petit bout) de 7 à 8 m muni d'un flotteur jaune, sur la manille lyre CMU 2 T frappée sur le crochet BK 13/8" (récupération du crochet dans l'eau).

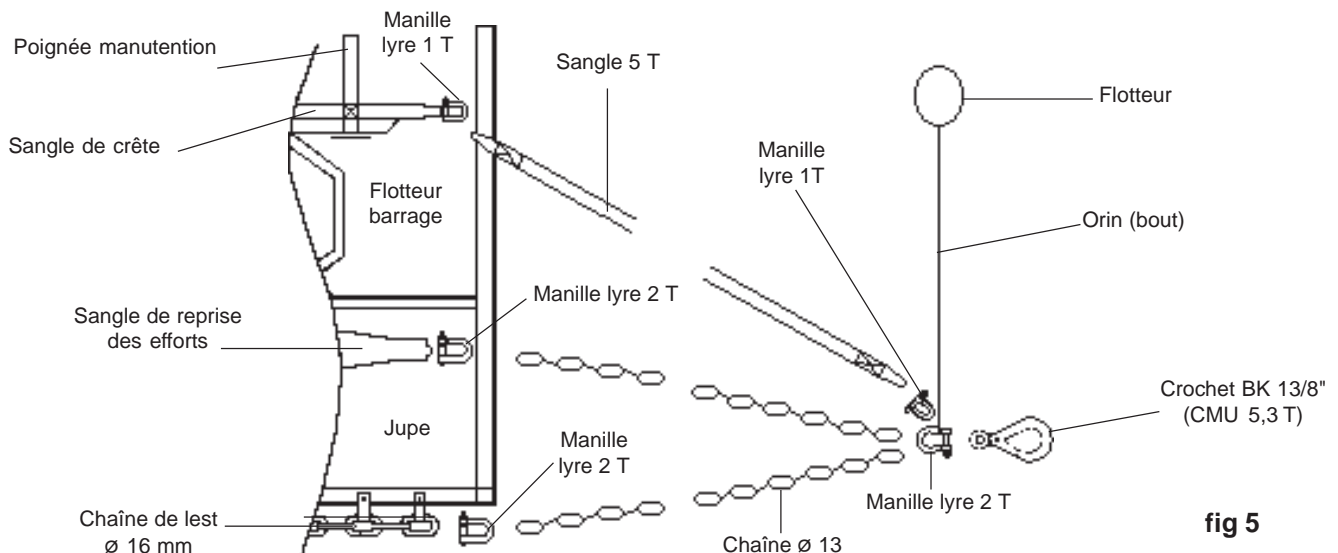


fig 5